

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Elie-de-Caxton

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée Micheline Allard secrétaire-trésorière, dir. gén. de la Municipalité de Saint-Elie-de-Caxton que:

Les prévisions budgétaires pour l'année 2012 et le programme triennal d'immobilisation pour 2012-2013-2014 seront adoptés lors d'une session extraordinaire du conseil municipal qui aura lieu le 19 décembre 2011 à 20H00.

Bienvenue à tous!

Donné à Saint-Élie-de-Caxton, ce 6^{er} jour de décembre 2011.

La Secrétaire-trésorière, dir. gén.

Micheline Allard
Secrétaire-trésorière, dir. gén.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, secrétaire-trésorière, dir. gén. de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint en en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil, entre 12h00 et 17h00, le sixième jour du mois de décembre 2011.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 6^{ième} jour du mois de décembre de l'an deux mille onze.

Micheline Allard,
Secrétaire-trésorière, dir. gén.